

BULLETIN D'INSCRIPTION

A faxer au 01 40 41 16 03

Votre contact :

Adresse de facturation

Coordonnées client

Intitulé de la formation	Nom du responsable	Date de la session	Durée	Total € HT
	Nom(s) des participants			

Conditions générales de vente

INSCRIPTION

Toute inscription à une formation doit s'effectuer par fax en envoyant le bon de commande au 01.77.75.45.16.

ACCEPTATION DE L'INSCRIPTION

AFFIX retourne au client, quelques jours avant le début de la session, une convention de stage, la précision du lieu du stage ainsi qu'un plan d'accès

HORAIRES

Les formations ont lieu généralement de 09h00 à 17h30

PRIX

Les prix figurant au présent catalogue sont indiqués en euros hors taxes et sont fermes jusqu'à la parution du prochain catalogue.

ANNULATION

En cas d'annulation tardive, des frais d'annulation seront facturés selon les conditions suivantes :

- 10 – 6 jours ouvrés : 50%
- 5 – 0 jours ouvrés : 100 %

Les conditions d'annulation s'appliquent à toutes les formations

CONDITIONS GENERALES

Toute commande doit faire l'objet d'une confirmation écrite. Toute formation commencée doit être réglée dans son intégralité.

CONDITIONS DE REGLEMENT

A réception de facture

CONFIDENTIALITE

Les informations et le savoir-faire dispensés pendant les formations sont destinés à l'usage exclusif de l'auditeur. Sauf accord entre les deux parties, le client s'engage à ne pas débaucher directement ou indirectement le personnel de AFFIX avec qui il aurait eu des contacts à l'occasion d'un stage, et ce durant une période de 24 mois après le dernier stage suivi. En cas de non respect de cette clause, le client s'engage à dédommager AFFIX en lui versant une somme forfaitaire égale à la rémunération brute d'une année de ce collaborateur.

DROIT APPLICABLE

Attribution de compétences. Les présentes conditions générales de vente sont régies par la loi française. En cas de litige et/ou difficultés sur l'interprétation ou l'exécution des conditions générales de vente, et si les parties ne parviennent pas à les résoudre à l'amiable, le tribunal de commerce de Versailles est seul compétent.

NUMERO D'ORGANISME DE FORMATION

AFFIX possède un numéro d'enregistrement « Organisme de Formation ».

Les factures émises par AFFIX tiennent lieu de convention de formation professionnelle simplifiée.

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente indiquées ci-dessous, et déclare les accepter

Date :

Nom & qualité du signataire :

Signature (Précédé de la mention *Lu et approuvé*)

Cachet de la société